



Compte-rendu de la réunion du Comité Directeur du 10 Mars 2023

Le Comité Directeur s'est réuni le 10 Mars 2023 en visioconférence Zoom.

Liste des présents et excusés en annexe.

18 heures 00 : Ouverture de la réunion

Ordre du jour : 0. Introduction - 1. ETR Territoire - 2. Projet Commission Sportive Carambole et Club Avenir - 3. IZOULET – 4. AG 2023 – 5. Reboost – 6. Questions diverses : Poolshot, candidatures Mondial 3B féminin et U22, retour Trophées CROS

0 - INTRODUCTION CH BAIZET

Le président C. BAIZET souhaite la bienvenue aux participants et les remercie pour leur présence.

- 1.1 Propose un complément à l'ordre du jour à la demande d'Alain BESNIER qui souhaite faire une annonce
- 1.2 Souligne la présence d'Alain KURADJIAN invité par Danielle PREBET qui précise qu'Alain est candidat à sa succession au CD Loire billard et au poste de Correspondant de territoire

1 – ETR Territoire :

- 1.1 - Présentation du document joint destiné aux clubs et aux membres du Comité Directeur.

Décision du CD : adoption à l'unanimité

Alain BESNIER est invité à s'exprimer : Il annonce sa démission du comité Directeur et transmet la présidence de la commission d'arbitrage à Patrick DAVID qui confirme. Il est invité à transmettre un mail de confirmation au bureau de la LBARA.

- 1.2 - Etat des demandes des clubs enregistrées par le trésorier
- 1.3 – Chaque Correspondant de territoire précise les clubs qui leur ont déposé une demande
- 1.4 – LES MONTAGNES 7 projets : ANNECY, BELLEGARDE, CHAMBERY, CLARAFOND, GAILLARD, LAKE-CLUB et THONON
- 1.5 – LOIRE-BILLARD 4 projets : LE PUY, ABSE, St CHAMONT et LOIRE-BILLARD
- 1.6 – LYONNAIS 9 projets + 2 en cours : ABOL, CCA, BOURG en BRESSE, BOURGOIN-JALLIEU, GSL, CHASSIEU, MONTBRISON, SUN BILLARD, PONT de CHERUY, VILLEFRANCHE sur SAÔNE ainsi que et St FONS et LISSIEU en cours.
- 1.7 – LE DAUPHINE 2 projets et 2 en cours : ABAU, BCRP, SQUALES ainsi que VBC et BCG en cours
- 1.8 – L'Auvergne 1 projet : Demande particulière du club de CUSSET de changer leurs tapis, MONTLUCON souhaite une formation de 3 CFA

C. BAIZET propose d'examiner chaque demande des clubs avec les correspondants de territoire dans les jours qui viennent et inviter le pôle financier à valider auprès des clubs dont les demandes sont financées à 100 % et revenir rapidement vers le Comité Directeur pour les dossiers incomplets en financement.

Les demandes spécifiques Poolshot seront traitées après la présentation du 12 mars à l'ASMSE et en fonction de l'engagement des clubs qui souhaitent utiliser pédagogiquement ce dispositif sur les 21 clubs participants.

2 – PROJET COMMISSION SPORTIVE :

2.1 - Jean-Paul AUGAGNEUR commente le projet qui a été transmis avec la convocation à ce Comité Directeur. Des questions d'éthique et d'équité entre les compétiteurs des différentes disciplines et notamment sur le projet de défraiement des déplacements sportifs. Jean-Paul AUGAGNEUR répond aux questions pour le seul projet carambole et précise que nous pouvons mettre à l'essai ces nouvelles dispositions afin d'en évaluer dès cette saison l'intérêt sportif autant que les coûts. En fin de débat le président demande de voter ce projet qui, comme le Blackball les années antérieures est un investissement pour la relance du sport billard. Il est précisé par le trésorier que l'équité entre les disciplines se fait à des époques différentes. Le président invite les membres à se prononcer et que ceux qui sont contres ou souhaitent s'abstenir le fassent.

Décision du CD : adoption à la majorité et 2 abstentions

2.2 – Pierre SARIAN informe sur la mise en œuvre du Club Avenir dans les conditions précisées au projet de Contrat d'Objectifs 2023 déposé par la LBARA auprès du service des sports de la REGION ARA. Le président invite à consulter la synthèse C.O 2023 dernièrement mise en ligne sur le Site LBARA et diffusée aux présidents des clubs ainsi qu'aux membres du Comité Directeur. Pierre se rapprochera des responsables des commissions sportives pour établir le listing jeunes licenciés identifiables sur les 89 repérés sur le tableau de bord. Donner mission à un prestataire pour établir des critères et sélectionner au travers de rencontres sur les territoires.

Décision du CD : adoption à l'unanimité

3 - IZOULET : 2 solutions se dessinent : La 1^{ère} est d'ester en justice à partir d'un vote en AG et avec les services très coûteux d'un avocat. La 2^{ème} est d'abandonner purement et simplement. A la question posée de recourir à notre assurance il est répondu que la LBARA n'est pas assurée en la matière. Un débat technique s'engage qui met en évidence que l'abandon soit la solution. Il est alors nécessaire de faire un nouveau prototype pour stocker et transporter en toute sécurité les 20 tables de Blackball. Landry CHEUNG propose que l'on établisse un cahier des charges précis (dimensions, poids, volume...) et cherchera une personne ressource dans son milieu professionnel, pour faire une note de calculs. A partir de là une nouvelle proposition chiffrée sera mise aux voix du Comité directeur.

Décision du CD : abandon et étude de calcul

4 – ASSEMBLEE GENERALE LBARA : La proposition instruite par Danielle PREBET pour 100 personnes au Chaudron de St Etienne semble trop onéreuse pour nous. Cela étant le bureau n'a pas pris le temps d'analyser dans le détail ni de la comparer avec d'autres offres. Le bureau reprendra contact avec Danielle pour les suites à donner.

5 – REBOOST et Tableau de bord : Dominique CORVAISIER informe rapidement du nombre de licenciés en LBARA qui à l'heure d'aujourd'hui est de 1436 (+ 200).

L'ABOL premier club LBARA avec 75 licenciés.

6 – QUESTIONS DIVERSES

6.1 – Sébastien POTIQUET a représenté la LBARA à la remise des Trophées du CROS, accompagné de 3 lauréats compétiteurs de billard Blackball, qui n'ont malheureusement pas reçu de Trophée CROS cette année :

1. **Emilie FESQUET** : Double championne du monde (en équipe et en double)
2. **Léonardo MOREIRA** : Champion de France N2, vice-champion de France Espoirs, 3^{ème} aux championnats du monde (en équipe).
3. **Lenny BERGNES** : 3^{ème} aux championnats de France Juniors.

6.3 - Candidatures au Mondial 3B, féminin et U22

6.4 – La commission Com' dispose d'un devis (90€ par club) pour fournir à chaque club un panneau d'affichage autocollant des N° d'appel pour l'enfance en danger, la violence aux femmes et le communautarisme)

6.5 Frédéric DUPRE-RAMBAUD précise qu'il valide auprès de la FFB les demandes tardives de Valence et Grenoble pour la labellisation de leur école de billard.

6.6 – Sébastien POTIQUET demande de réanimer le forum plutôt que d'utiliser massivement les mails. Demander à J.M LAVAUD de repréciser à tous les adresses électroniques LBARA des responsables qui en disposent.

Fin de la séance à 20 h 30

Le Président de la LBARA

Christian BAIZET



Le Secrétaire administratif
de la LBARA

Jean-Michel LAVAUD



Annexe : Tableaux des participations au CD du 10 03 2023 :

Elus	présents	excusés	absents
AUGAGNEUR Jean-Paul	X		
BAILLY Claude	X		
BAIZET Christian	X		
BAPST Christian	X		
BESNIER Alain	X		
CHEUNG Landry	X		
CORVAISIER Dominique	X		
DAVID Patrick	X		
DEROUALIERE Jean-Marc			X
MASCLAUX Alain	X		
MULLER Sylvain		X	
ORENES-LERMA Jacky		X	
POTIQUET Sébastien	X		
SARIAN Pierre	X		
DUPRE-RAMBAUD Frédéric	X		
Poste vacant			

Membres permanents	présents	excusés	absents
BEUFILS Yannick (ETR)		X	
BERRIN Renaud (ETR)			X
GOLBACH Eric (CT)	X		
GUENET Laurent (ETR)		X	
KHUN James (CT)	X		
PREBET Danielle (CT)	X		
Licenciés invités	présents	excusés	absents
COITTE Delphine (inv)			X
PRIVAT Charles (inv)			X
Alain KURADJIAN	X		

ETR TERRITOIRE	
Bénévoles DECF, DFI, CFA, arbitres	Partenaires Prestataires
COORDONNATEURS financiers	
Correspondant de territoire	Comité Directeur LBARA
COORDONNATEURS techniques	
53 CLUBS	5 Commissions Organiques <ul style="list-style-type: none">• Formation• Sportives• Développement• Arbitrage• Communication

TUTORIEL administratif

1) Le club prépare son projet

- a. Consulte les Dispositions Financières (clé USB + Site lbara)
- b. Consulte les documents stipulant les orientations
- c. Consulte les acteurs bénévoles (DECF, DFI, CFA, Arbitres...)
- d. Consulte et fait établir des devis par les partenaires/prestataires
- e. Consulte le correspondant de territoire

2) Le club constitue son projet de club

- a. Renseigne le formulaire « demande » (site LBARA ou USB)
- b. Etabli le prévisionnel qui s'y rapporte
- c. Joint les pièces annexes (devis des prestataires, argumentaire...)

3) Le correspondant du territoire accuse réception des demandes

- a. Contrôle que l'objet correspond aux orientations des 4 documents de référence
- b. Contrôle si le prévisionnel est équilibré et si besoin, complète le financement en association avec les commissions organiques
- c. Valide auprès du pôle financier LBARA

3) Le pôle financier (Président adjoint + trésorier)

- a. Réceptionne les décisions des correspondants de territoire
- b. Valide auprès du trésorier si le prévisionnel du projet de club est équilibré
- d. Inscrit à l'ordre du jour du CD s'il manque des recettes
- e. Autorise le club concerné à engager son prévisionnel

4) Le trésorier LBARA

- a. Exécute les mandats financiers dans les 45 jours qui suivent la réalisation du projet au vu des justificatifs
- b. Défalque des budgets annexes concernés les montants engagés en lien avec le prévisionnel de chaque projet :
 - i. Affectations potentielles des clubs concernés
 - ii. Budgets des commissions participantes

5) Le club met en œuvre son projet

- a. Engage les dépenses
- b. Recouvre les recettes

TUTORIEL comptable

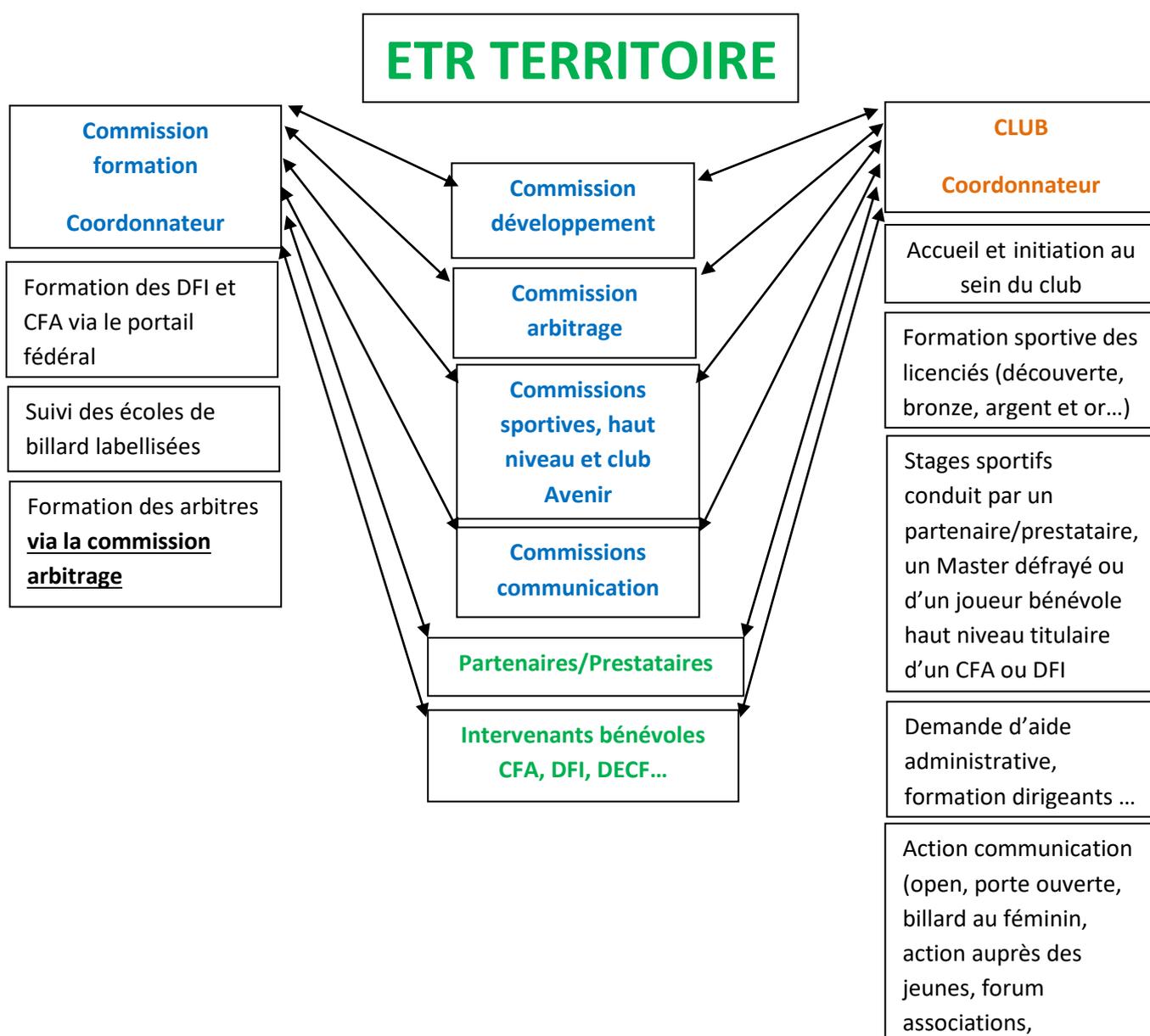
5) **Le président adjoint LBARA** assure le suivi des budgets annexes

- a. Affectation potentielle de chaque club
- b. Budget annexe des commissions organiques en lien avec leurs responsables

6) **Le trésorier LBARA**

- a. Engage les dépenses validées au vu des justificatifs
- b. Assure les écritures sur « Basicompta »

ETR Territoire : Synoptique synthétique



ETR Territoire organique

Qui ordonne et coordonne les actions ? 1° Les commissions organiques

2° Les clubs

Commissions organiques				
Commission formation	Commission développement	Commission arbitrage	Commissions sportives, haut niveau et club Avenir	Commissions communication
Dans le cadre de la convention ETR LBARA/ FFB, formation des DFI et CFA via le portail fédéral	En lien avec son objet	En lien avec son objet	En lien avec son objet	En lien avec son objet
Création et suivi d'écoles billard labellisées		Formation des arbitres via la commission arbitrage dans le cadre de la convention ETR LBARA/ FFB		

Clubs				
Accueil et initiation au sein du club	Formation sportive des licenciés : billard découverte, Bronze, Argent, Or...	Stages sportifs conduit par un partenaire prestataire ou un Master défrayé ou un joueur bénévole haut niveau titulaire d'un CFA ou DFI	Formation des dirigeants... Demande d'aide administrative (PSF, AAP, création d'école de billard, Projet de club ...)	Action communication : open, porte ouverte, billard au féminin, action auprès des jeunes, forum associations, enseigne...

Qui exécute les missions, les évalue et en rend compte aux donneurs d'ordres ?

Les Intervenants bénévoles CFA, DFI, DECF...	Les Partenaires/Prestataires
--	------------------------------

